

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt et un, le 20 octobre, le Conseil Municipal de la Commune de Montguyon s'est réuni en session 4^{ème} ordinaire à 20 heures 30 à la mairie, sous la présidence de Monsieur Julien MOUCHEBOEUF, Maire.

Date de convocation : 14 octobre 2021

Date d'affichage : 21 octobre 2021

Nbre de Conseillers : 19

En exercice : 19 Présents : 16 Votants : 16 Pour : 16

Etaient présents :

Julien MOUCHEBOEUF, Ghislaine GUILLEMAIN, Olivier CHARRON, Ludovic GIRARD, Annie CHARRASSIER, Lionel NORMANDIN, Sophie BRODUT, Carine MOULY-MESAGLIO, Christophe METREAU, Raymond NUVET, Simone ARAMET, Gaëtan BUREAU, Nathalie CHATEFAU, Marc LIONARD et Didier MOUCHEBOEUF, Charlotte DENIS-CUVILLIER et Claude NEREAU

Etait excusées : Marie BERNARD et Claire RAMBEAU-LEGER

Etait absent : Marc LIONARD

Monsieur Ludovic GIRARD a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

OBJET : Admission en non-valeur de créances éteintes

Monsieur Le Maire informe les membres du Conseil municipal que des titres des exercices 2018 et 2019 ne pourront être recouvrés. Ces titres concernent des factures de cantine qu'une famille n'a pas honorées d'un montant total de 113.35 euros.

Cette décision entraîne l'effacement des dettes produites, par Madame la Trésorière pour un montant total de 113.35 euros.

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, à l'unanimité DECIDE :

- l'admission en non-valeur pour créances éteintes des titres pour un montant de 113.35 euros. La dépense sera effectuée sur l'article 6542.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits
Ont signé au Registre les membres présents
Pour copie conforme
Le Maire,
Julien MOUCHEBOEUF

